

Numéro spécial
Assemblée Générale



le lien

La revue de l'APEI A.U.B.E.
Juillet 2023

Sommaire



16

03 ■ Retour en images

05 ■ Remise des trophées 2022

06 ■ Un moment privilégié !

07 ■ L'APEI A.U.B.E.

08 ■ Gestion contrôlée

11 ■ Gestion propre

12 ■ Les ressources humaines

13 ■ Les résolutions 2023

14 ■ Les orientations

16 ■ Toujours un beau succès !

18 ■ Déjà 30 ans !

19 ■ Comme des pilotes !

20 ■ Ces chefs aubois
invitent 83 enfants à Nigloland

21 ■ Joyeux anniversaire

22 ■ Le DAPPH

23 ■ Philippe et son ami "loulou"

24 ■ Huit enfants accueillis à
l'école à la rentrée

25 ■ Une belle rencontre !

26 ■ Hommage

27 ■ Elan de solidarité

>> Magazine d'information édité par l'APEI A.U.B.E.

Directeur de publication : Marilyn BONNOT ■ Comité de Rédaction : Colette TASSOT, Jean-Claude TASSOT, Danielle BUET, Xavier BUET, Mario MARTINELLI.

Coordination : Carine GERARD

Conception : Grana Communication ■ Impression et Diffusion : CAT Imprim'

Crédits photos : APEI A.U.B.E., Adobe Stock

Dépôt légal : N° ISSN : 0766-0952

Pour contacter Le Lien : 29 bis, av. des Martyrs de la Résistance 10000 TROYES

Tél. 03 25 70 44 00 - www.apei-aube.com /lelien@apei-aube.com





APEI A.U.B.E.

Retour en images sur notre Assemblée Générale

Le 16 juin 2023 a eu lieu notre Assemblée Générale annuelle !

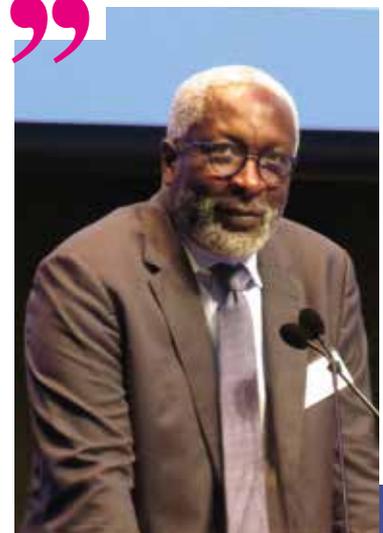
Cette année encore, elle a atteint ses objectifs avec succès ! Nous avons été témoins d'un échange d'informations et d'émotions enrichissants. Les adhérents et les professionnels se sont pleinement impliqués en écoutant attentivement chaque orateur, tandis que convivialité et amitié étaient au rendez-vous lors du cocktail qui a suivi.

Comme le dit le dicton, les images parlent d'elles-mêmes et surpassent de loin les mots. ■





“ L'Assemblée Générale fut l'occasion de revenir sur plusieurs éléments forts : les projets en cours et futurs, les comptes de l'association, les orientations, etc. ”





Assemblée Générale APEI A.U.B.E.

Remise des trophées 2022

de gauche à
droite John
Champenois,
David Ricco,
Thomas
Cheret

David Ricco

David est passionné d'histoire et d'archéologie. Il a un rêve : "Réaliser un court métrage sur le Prince de LAVAU et son trésor avec la voix de Stéphane BERN" dont il est un inconditionnel. Son rêve est en train de se réaliser. Il est acteur et réalisateur. Le tournage a commencé au musée St Loup de TROYES. C'est son projet avec ses idées, son scénario, ses textes, son choix des vidéos et photos prêtées par l'INRAP, ses musiques. Son but est de faire connaître ce trésor exceptionnel en Europe et de le mettre en valeur. Il diffusera son film au musée Saint-Loup quand le trésor y reviendra, lors d'une soirée privée pour l'avant-première, dans des écoles, des établissements médico-sociaux et des associations culturelles et participera au festival de courts-métrages de la 1^{ère} marche. Il est tellement investi qu'il requiert l'approbation et le soutien de plusieurs partenaires, tous enthousiasmés (l'INRAP, Stéphane BERN, la ligue de l'enseignement, le directeur des musées de TROYES, le département, Troyes Champagne métropole, la mairie de LAVAU). Par ce merveilleux projet, David est un ambassadeur prouvant que malgré des difficultés, on peut parfois réaliser ses rêves. ■

John Champenois

John a reçu le 9 mars des mains de la préfète de l'Aube, Madame Cécile Dindar, la médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif. Cette médaille vient récompenser ceux qui se sont distingués pour leur investissement associatif. John est engagé à la Croix-Rouge française, au sein d'un club de judo, il est membre du conseil citoyen de Pont-Sainte-Marie et membre de l'office municipal des sports de La Chapelle-Saint-Luc. Rappelons qu'il a été administrateur de l'APEI et désormais président du CVS de l'ESAT la fontaine.

Bravo John pour toutes ces actions réalisées au profit des autres. Actions vectrices de fortes valeurs, et qui participent à la cohésion sociale sur le territoire. ■

Thomas Cheret

Thomas a été admis à l'ESAT la fontaine en 2014 en provenance de l'IME de Montceaux les Vaudes. Il est aujourd'hui âgé de 29 ans.

Il a été bénévole à la maison pour tous de Sainte Savine de 2003 à 2019. Principalement engagé dans :

- Le festival des arts de la rue (échasses)
- Le festival « cours z'y-vite »
- Les nuits celtiques

Actuellement, Thomas est membre du comité des fêtes de Saint-Parres-aux-Tertres (préparation d'évènements divers, de sorties, de voyages, préparation des scènes et salles de spectacle, décors, téléthon).

DJ depuis ses 16 ans. Il assure les soirées et journées festives de l'ESAT mais aussi d'autres établissements comme les résidences de l'APEI Aube. Il a également participé à l'animation dans le cadre des 60 ans de l'APEI Aube. Thomas est un passionné d'animations au sens large. A cet effet, il vient de réaliser un stage dans le cadre du festival "guitares du monde" de Saint-André-les-Vergers. Il a impressionné les organisateurs et la direction artistique. Il réalisera un prochain stage dans le cadre des nuits de Champagne (montage de scène, sonorisation, éclairage). Thomas envisage une sortie vers le milieu ordinaire du travail dans les métiers de la scène. Une recherche de formation spécifique est à l'œuvre afin de valoriser et de développer ses compétences.

Dans cette attente, il continue avec enthousiasme à accueillir la clientèle de la cafétéria Gerdy. Cafétéria qu'il décore au gré des animations. Animations dont il assure la communication par la création d'affiches.

Merci Thomas et encore bravo ! ■

Meilleurs
Talents
2022



Assemblée Générale APEI A.U.B.E.

Un moment privilégié !

Lors de l'assemblée générale, des artistes-peintres ont su captiver notre regard en dévoilant leur talent et leur créativité !

Pendant deux heures, Jairo SALVAZEZ, Alison GRUNER et Didier JACQUIN, accueillis au foyer de Saint-Blin ont brillamment réalisé des œuvres colorées et joyeuses. En reconnaissance de leur talent, ils ont été récompensés par la remise de matériel de peinture. Cela leur permettra sans nul doute de s'adonner davantage à cette activité.

Saluons cette performance remarquable ! ■



L'APEI A.U.B.E.



L'APEI A.U.B.E. est une **Association de Parents et d'Amis de Personnes en Situation de Handicap**. Elle est située dans l'**Aube** et la **Haute-Marne**.

Elle a été fondée conformément aux dispositions de la loi 1901 ; c'est une association à but non lucratif, reconnue d'utilité publique et déclarée en préfecture le 17 février 1962. Les adhérents de l'Association élisent les membres du Conseil d'Administration qui sont au nombre de 25 personnes. Parmi ces membres, deux sièges sont réservés à des usagers élus. Un bureau est constitué et désigne un Président, représentant de tous les adhérents de l'Association.

La Présidente actuelle a été élue lors de la réunion du Conseil d'Administration du 28 mars 2018. Il s'agit de Madame BONNOT Marylin.

Le nombre d'adhérents est de 504

L'APEI A.U.B.E. porte des valeurs qui placent l'**épanouissement** de la personne en situation de handicap au centre de son engagement.

Elle gère des établissements et services indispensables à l'épanouissement des personnes accompagnées, par l'éducation, la formation, l'exercice d'une activité professionnelle, l'hébergement, l'organisation de leurs loisirs ainsi que la prise en charge de leurs soins médicaux.

Elle est une force de réflexion et de proposition sur l'évolution des besoins spécifiques au handicap intellectuel. Pour ce faire, elle intervient et travaille avec les élus, les pouvoirs publics et les financeurs.

Le Projet Associatif 2022-2026 a été validé lors de l'Assemblée Générale du 10 juin 2022. Ce nouveau Projet réaffirme les valeurs de l'Association :

- **Le Respect de la personne et des différences**
- **La Solidarité**
- **La Compétence, la Rigueur et le Professionnalisme**
- **L'Engagement**

Il vient également présenter les 5 thématiques phare de l'Association, à l'origine des orientations stratégiques qui seront portées sur les 5 prochaines années :

Le Vieillessement : il touche autant les personnes accompagnées que leurs familles ; en lien avec nos partenaires, les conseils départementaux et l'ARS, nous devons innover dans l'accompagnement proposé en travaillant avec des structures existantes et la mise en place d'équipes mobiles « spécialisées » dans la prise en compte du handicap dans l'avancée en âge.

L'Autodétermination : il nous faut entendre les attentes, les désirs des personnes accompagnées et favoriser leur émancipation, avoir confiance en leur choix et renforcer leur pouvoir d'agir.

Le Répit : on doit prendre en compte les rythmes de vie des personnes accueillies en adaptant leur temps d'accompagnement et leur fatigabilité : en continuant d'accroître notre capacité à accueillir des situations complexes, en trouvant des solutions, en étant force de proposition pour permettre aux familles de souffler un peu, en proposant de l'accueil temporaire, des structures de répit, du relai au domicile.

La Citoyenneté : les personnes vivant avec un handicap disposent des mêmes droits que chacun. Leurs envies et besoins nécessitent d'être entendus et pris en compte, avec le déploiement de réponses adaptées. L'application de ces droits doit être au cœur de nos actions.

La Qualité de Vie et des Conditions de Travail : des actions d'évaluation, de formation et d'accompagnement vont être menées pour améliorer les conditions de travail de l'ensemble des professionnels.

De ces 5 thèmes de réflexion ont émané **6 grands objectifs** qui seront notre fil conducteur pour les 5 années à venir avec des actions opérationnelles :

1. Entendre les attentes et les désirs des personnes accompagnées et favoriser leur émancipation
2. Anticiper les différentes étapes de vie pour éviter les ruptures et fluidifier les parcours
3. Diversifier nos offres d'accompagnement pour davantage personnaliser nos réponses pour tous
4. Accroître l'inclusion et la citoyenneté, transformer notre offre
5. Soutenir les familles et les proches
6. Rendre l'APEI A.U.B.E. attractive dans un secteur en grande mutation



Nathalie PEREIRA
Directrice
des Affaires
Financières et
du Contrôle des
Engagements

Gestion contrôlée

PÉRIMÈTRE CPOM ARS EXCLUSIF



Forces/opportunités :

- La **capacité d'autofinancement** (CAF) est positive (1,9M[°]€) et le taux de CAF brut, à 6,6%, reste supérieur aux attentes du CPOM (5%) et en progression vs N-1.
- Le **résultat comptable est à l'équilibre** et le résultat à affecter est largement excédentaire, à 518k€. Les hausses de tarifs n'impactent quasiment pas l'exercice 2022, si ce n'est sur le poste des carburants.
- Le **taux de vétusté** des bâtiments est correct à 76%.
- Le **taux d'endettement** diminue (11%) ; il reste largement inférieur à la norme (50%).
- Le **niveau de trésorerie** constaté au 31/12/2022 permet de couvrir 125 jours de fonctionnement, soit largement plus de 3 mois. Il progresse par rapport à N-1.
- Le **Fond de Roulement Net Global** est largement positif (5,7M[°]€) et en progression par rapport à l'exercice précédent.
- **Absence d'un Besoin de Fond de Roulement** (BFR) mais présence d'un Excédent de Financement d'Exploitation (EFE).
- Le **délaï de rotation des créances** est largement dans la norme (30 jours) et en diminution vs N-1 ; il représente 4 jours.

A noter :

- L'activité correspondant à l'accompagnement de jeunes en situation d'Amendement Creton génère des recettes largement inférieures à celles de N-1 (-110k€); cela traduit, comme demandé dans le CPOM, une diminution de cette activité : tous les moyens sont mis en œuvre pour trouver des solutions adaptées en secteur adulte pour ces jeunes.
- Les Crédits Non Reconductibles (CNR) octroyés pour l'exercice 2022 sur ce périmètre s'élèvent à 960,5k€.
- Les financements versés par l'ARS pour couvrir le paiement des indemnités de revalorisations salariales (SEGUR, LAFORCADE, CONFERENCE DES METIERS) ont été suffisants par rapport aux dépenses constatées.

Faiblesses/Risques :

- Les dépenses en lien avec les **transports de personnes accompagnées**, qui atteignent quasiment 2,5M[°]€, sont en hausse de 280k€ vs N-1 (+13%), et en dépassement budgétaire de près de 739k€ (+43%), principalement du fait d'accompagnements nécessitant de plus en plus d'adaptations : transports individuels, transports nécessitant la présence d'un accompagnateur en plus du chauffeur, répartition des structures sur le territoire, personnalisation des parcours (inclusion, temps partiels, ...), avec en prime une hausse des tarifs au kilomètre.
- Les **dépenses d'intérim** sont en dépassement budgétaire (+226k€), principalement du fait des difficultés de recrutement.
- L'ETP réalisé moyen est supérieur aux années précédentes ainsi qu'au budget.
- Le **taux de vétusté des matériels et outillages** est en hausse vs N-1 à près de 79%, et supérieur à la norme.
- Le **taux de vétusté global des immobilisations** est en hausse, à 77%.
- Le **délaï de rotation des dettes** est supérieur à la norme (30 jours) et au délaï constaté au 31/12/2021, à près de 64 jours.

Les investissements réalisés en 2022 représentent 846k€.

Ils comprennent :

- > **682k€ d'investissements réalisés sur Plan Pluriannuel de Financement et d'Investissement** : parmi eux, 493k€ sont des installations générales et aménagements de constructions, 88k€ correspondent à du matériel, 67k€ à des véhicules, et 34k€ à du mobilier.
- > **111k€ d'investissements réalisés sur Crédits Non Reconductibles** : notamment des travaux de toiture à l'ESAT Menois, Espace ESAT et à l'IMPRO l'Accueil, l'acquisition de matériel ergonomique à la MAS Le Village et à l'ESAT Self La Fontaine, et l'acquisition de matériel de sécurisation des sites à la MAS Le Village et au SESSAD la SITTELLE. La liste n'est pas exhaustive.
- > **28k€ d'investissements réalisés sur Taxe d'Apprentissage**
- > **25k€ d'investissement réalisés sur réserve de compensation des charges d'amortissement** (grâce aux affectations de résultat des années précédentes)



PÉRIMÈTRE CPOM CONJOINT



CPOM CONJOINT - ESMS 10

Forces/Opportunités :

- Le **taux de vétusté des bâtiments et constructions**, à 68%, reste inférieur à la norme et diminue par rapport à l'exercice précédent. C'est principalement à mettre en lien avec l'acquisition des nouveaux locaux du CAMSP (mai 2022).
- Le **taux de vétusté global** s'en trouve lui aussi amélioré, à 69%.
- Le **taux d'endettement** subit une augmentation par rapport à N-1 mais reste dans la norme ; cela provient de 2 emprunts contractés en cours d'année visant à financer l'acquisition des nouveaux locaux du CAMSP ainsi que les travaux d'extension de l'ADRET. Il s'élève à 46%.
- Absence d'un Besoin de Fond de Roulement (BFR) mais présence d'un **Excédent de Financement d'Exploitation** (EFE).
- Le **niveau de trésorerie** reste satisfaisant et permet de financer 76 jours de fonctionnement, soit plus que la norme.
- Le **Fond de Roulement Net Global**, même s'il se dégrade, reste largement positif, à 2M^o€.
- Le **décal de rotation des créances** augmente par rapport à l'exercice précédent mais reste dans la norme, à 30 jours.

Faiblesses/Risques :

- Le **résultat comptable** est déficitaire et nettement inférieur à celui de l'exercice précédent. Cela provient essentiellement des dépenses de personnel ainsi que des dépenses de transport.
- Les **ETP réalisés** sont supérieurs au budget et aux ETP réalisés sur les années passées.
- Les difficultés rencontrées sur le recrutement de personnel amènent des **dépenses d'intérim** assez élevées, à 107k€.
- Le taux de **capacité d'autofinancement** (CAF), à 0,88% se dégrade fortement par rapport à l'exercice précédent.
- La **réserve de compensation des déficits se dégrade elle aussi**.
- Le **décal de rotation des dettes** est élevé, à 87 jours.

CPOM CONJOINT - ESMS 52

Forces/Opportunités :

- Le **résultat comptable** redevient excédentaire après une année 2021 en déficit.
- Les **dépenses du groupe 1** sont en économie par rapport au budget et inférieures à celles de 2021, en dépit de l'ouverture de l'EAM en 2022. Les établissements ne subissent pas encore de façon trop importante les effets de l'inflation (sauf pour le poste carburants).
- Les **dépenses de personnel** sont supérieures à celles de l'année 2021 mais restent inférieures au budget.
- La **capacité d'autofinancement** est en large progression par rapport à N-1 ; elle atteint 4,2% et se rapproche de la norme.
- Le **taux global de vétusté**, même s'il est en hausse par rapport à l'année précédente, reste satisfaisant, à 66,9%. En particulier, le taux de vétusté des bâtiments et constructions est inférieur à la norme, à 59,7%.
- Le **taux d'endettement** à 25% est satisfaisant.
- La **réserve de compensation des déficits** s'élève à 4,7% des produits de la tarification, soit un taux légèrement inférieur à ce qui est attendu dans le CPOM (5%) mais qui reste correct.
- Le **décal de rotation des créances** reste élevé à 83 jours mais est en large diminution par rapport aux exercices antérieurs.

Faiblesses/Risques :

- Les **ETP réalisés** sont supérieurs à ceux budgétés.
- Le **recours à l'intérim** a généré 9k€ de dépenses.
- Les **taux de vétusté des matériels et autres immobilisations** sont supérieurs à la norme de 60%.
- La **trésorerie**, qui était négative au 31/12/2021, devient positive au 31/12/2022 (+36,2k€). Elle reste néanmoins inférieure à la norme et ne permettrait de financer que 3 jours de fonctionnement.
- Le **décal de rotation des dettes** à 60 jours est supérieur à la norme.
- Le **Fond de Roulement Net Global**, même s'il s'améliore par rapport à 2021, reste négatif.

Remarques :

- Ouverture de l'**EAM Langres** (4 places d'accueil de jour) dans des locaux provisoires le 26 septembre 2022.
- Les établissements de la Haute-Marne ont bénéficié de 15k€ de Crédits Non Reconductibles sur 2022.
- Les établissements de l'Aube ont bénéficié de 96,2k€ de Crédits Non Reconductibles sur 2022.

CPOM CONJOINT GLOBAL

Les investissements réalisés en 2022 sur l'ensemble du périmètre représentent 2 769k€.

Ils comprennent :

- > **2 649k€ d'investissements réalisés sur Plan Pluriannuel de Financement et d'Investissement** : parmi eux, 2 303k€ correspondent à l'acquisition des locaux ainsi qu'aux travaux d'aménagement du CAMSP, 172,3k€ sont des installations générales et aménagements de constructions (rénovations de salles de bain dans un foyer de vie), 46,9k€ correspondent à du matériel, 77,5k€ à des véhicules, et 49,6k€ à du mobilier.
- > **64k€ d'investissement réalisés sur Crédits Non Reconductibles** : il s'agit notamment d'un caisson isotherme pour l'EAM Langres, ainsi que de stores et de mobilier pour le FAM l'ADRET.
- > **56k€ d'investissements réalisés sur réserve de compensation des charges d'amortissement** (grâce aux affectations de résultats des années précédentes)

A noter : les investissements réalisés dans le cadre du projet d'extension de l'ADRET n'apparaîtront que sur les résultats 2023, à compter de la date de réception des travaux.

PÉRIMÈTRE SIEGE ADMINISTRATIF

Forces/Opportunités :

- Les **ETP réalisés** sont globalement en ligne avec ceux budgétés.
- Les **dépenses du groupe 3** (dépenses de structure) sont maîtrisées.
- Le **taux d'endettement** est nul.

Faiblesses/Risques :

- Le **résultat comptable** du siège est déficitaire en 2022, ce qui provient en grande partie de la méthodologie de calcul des frais de siège. Pour rappel, l'autorisation de frais de siège décrit le mode de calcul des recettes que le siège peut percevoir de la part des établissements et service de l'APEI : il s'agit de 4,88% des charges N-2, qui était en l'occurrence l'année 2020, année de la crise sanitaire au cours de laquelle un niveau de charge particulièrement bas a été enregistré.

- De ce fait, le **taux de CAF** se dégrade lui aussi.
- Les **dépenses du groupe 1** (dépenses afférentes à l'exploitation) sont en dépassement du fait notamment d'acquisition de petit matériel informatique (dématérialisation et passage au numérique).
- Les **dépenses du groupe 2** (dépenses afférentes au personnel) sont en dépassement budgétaire de 126k€, principalement du fait d'honoraires d'avocats et d'indemnités exceptionnelles. Par ailleurs, le versement de la prime PEPA ainsi que le rappel de la valeur du point sont venus générer un écart par rapport au budget.
- Les **taux de vétusté** sont au-dessus des normes.
- La **trésorerie est négative** et se dégrade par rapport à N-1. Cela provient essentiellement des comptes de liaison.
- Le **Fonds de Roulement Net Global** est négatif et se dégrade lui aussi.

PROPOSITION D'AFFECTATION DE RÉSULTAT – GESTION CONTRÔLÉE

Le résultat à affecter sur le périmètre « Gestion Contrôlée » est un déficit de **265 983€**. Les propositions d'affectation de résultats reflètent les besoins et projets de chaque structure et tiennent compte de l'analyse du bilan financier consolidé. Elles sont définies comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT SOUS CONTRÔLE DES TIERS FINANCEURS (CPOM ARS EXCLUSIF, CPOM CONJOINT, SIEGE)

Résultat comptable sous contrôle des tiers financeurs :	-849 558 €
+ Réintégration Incidences CP	51 173 €
+ Report à nouveau des ex. ant. affecté au financement de mesures d'exploitation	126 399 €
+ Amendement Creton de l'exercice N-1 : Montant déduit sur dotation N	406 003 €
Résultat effectif avant affectation	-265 983 €
A la réduction des charges d'exploitation N+1 (Montants Creton de l'exercice N)	296 071 €
Imputation sur réserve de compensation des déficits existante	-885 923 €
Report à nouveau déficitaire	-871 750 €
Affectation à la réserve de compensation pour les déficits ultérieurs	859 800 €
Affectation au financement des mesures d'exploitation	143 637 €
Affectation à la couverture des charges d'amortissements	192 182 €
Résultat effectif sous contrôle de tiers financeurs	-265 983 €



Gestion propre



GESTION COMMERCIALE

Forces/Opportunités :

- Le **résultat comptable** est un excédent de 832k€ ; c'est supérieur à l'exercice précédent et au budget.
- L'ensemble des gestions commerciales présentent des excédents ; seul le Self la Fontaine reste déficitaire mais se rapproche de l'équilibre.
- Le **chiffre d'affaires** global, à 10,5M[°]€, est en progression de 11% par rapport à 2021.
- Le **taux de marge sur coût variable**, à 63%, est globalement en ligne avec le budget. Il reste cependant inférieur à celui de l'an passé.
- Le taux de **capacité d'autofinancement** s'élève à 7%.
- Le **taux d'endettement** à 39% est en baisse vs N-1 du fait du remboursement en cours des Prêts Garantis par l'Etat souscrits au moment de la crise sanitaire.
- Le **report à nouveau** est largement excédentaire, à 3,4M[°]€.
- La **trésorerie** est positive (8,9M[°]€) et permet de financer 196 jours d'exploitation.
- Le **Fond de Roulement Net Global** à 10,9M[°]€ est largement positif et en progression vs N-1.

Faiblesses/Risques :

- Les **charges fixes** sont en dépassement budgétaire ; c'est principalement lié aux dépenses de personnel.
- Les **ETP réalisés** sont supérieurs à ceux budgétés.
- Le **taux de vétusté global** se rapproche des 80%, ce qui est élevé.
- Le **délai de rotation des créances** à 59 jours est supérieur à la norme et s'améliore par rapport à celui de N-1.
- Il en va de même pour le délai de rotation des dettes à 51 jours.

Remarques :

Les résultats 2022 intègrent le versement de la prime PEPA, y compris aux Travailleurs en situation de Handicap.

GESTION ASSOCIATIVE

- La Gestion Associative inclut l'Association, ainsi que le Service Mandataire et les Hébergements Extérieurs.
- Le résultat de la gestion associative est déficitaire, principalement du fait de l'organisation de diverses manifestations pour l'anniversaire des 60 ans, mais se rapproche de l'équilibre si l'on y intègre les affectations de résultats des années précédentes prévues à cet effet.

PROPOSITION D'AFFECTION DE RÉSULTAT – GESTION PROPRE

Le résultat à affecter sur le périmètre « Gestion Propre » est un excédent de **779 508€**. Les propositions d'affectation de résultats reflètent les besoins et projets de chaque structure et tiennent compte de l'analyse du bilan financier consolidé. Elles sont définies comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT SOUS GESTION PROPRE	
Résultat comptable sous gestion propre :	779 508 €
Résultat comptable Vie Associative	-52 872 €
+ Report à nouveau des exercices antérieurs affecté au financement de mesures d'exploitation	50 000 €
Résultat à affecter - Vie Associative	-2 872 €
Report à nouveau excédentaire Vie Associative	5 890 €
Report à nouveau déficitaire Vie Associative	-8 762 €
Résultat à affecter - Budgets Commerciaux ESAT et EA	832 380 €
Affectation à la réserve d'investissement ESAT et APS	460 942 €
Report à nouveau excédentaire ESAT et APS	482 100 €
Report à nouveau déficitaire ESAT et APS	-182 662 €
Affectation au financement des mesures d'exploitation - ESAT et APS	72 000 €



Nicolas MICHEL
 Directeur
 des ressources
 humaines et
 des affaires
 sociales.

Assemblée Générale APEI A.U.B.E.

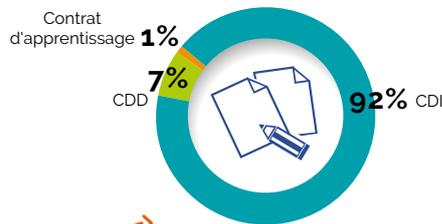
Les ressources humaines

EFFECTIFS AU 31.12.2022

562	Effectifs CDI	230
792		
528,4	Effectifs ETP	219
731,5		
71%	Pourcentage	29%
100%		
44,9 Ans	Age moyen	47,3 ans
46,2 Ans		
13 Ans	Ancienneté moyenne	11,8 ans
12,7 Ans		



CONTRATS AU 31.12.2022

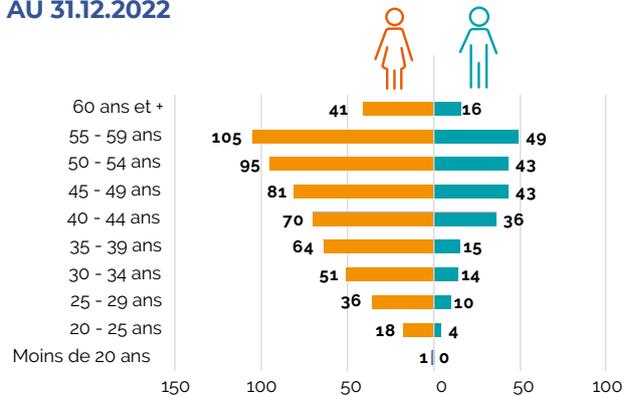


12.9%
Turnover CDI

113 Nombre
d'embauches CDI

108 Nombre de
départs CDI

PYRAMIDE DES AGES AU 31.12.2022



BILAN SANTÉ-SÉCURITÉ 2022



2985 heures
de formation

324 professionnels formés
Sauveteurs-Secouristes

379 professionnels formés
Équipiers Incendie

100% des documents uniques
d'évaluations des risques en place

71 accidents du travail

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES 2022

19 247 heures

Nombre d'heures
de formations
dispensées



24 heures

Nombre d'heures
de formation par
collaborateur en
moyenne



545 070 €

Montant investi en
formation

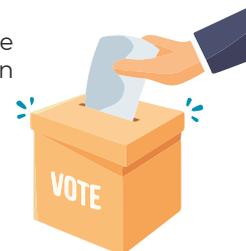


25

Formations
diplômantes

Les résolutions 2023

1. Il est demandé à l'Assemblée Générale l'Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 10 juin 2022.
2. Il est demandé à l'Assemblée Générale de se prononcer sur l'Approbation des rapports annuels de l'année 2022.
3. Il est demandé à l'Assemblée Générale de se prononcer pour donner quitus au Conseil d'Administration sur le bilan, le compte d'exploitation et le rapport de gestion de la trésorière pour l'année 2022.
4. Il est demandé à l'Assemblée Générale de se prononcer sur la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes.
5. Il est demandé à l'Assemblée Générale la ratification, comme chaque année, du montant de la cotisation pour l'exercice à venir, tel approuvé par l'Assemblée Générale extraordinaire du 12 mai 2007, portant la cotisation de base à 60 euros pour l'année et la cotisation de solidarité à 100 euros pour l'année.
6. Il est demandé à l'Assemblée Générale de se prononcer sur l'affectation des résultats **sous gestion propre** de l'association :
 - > **VIE ASSOCIATIVE**
 - Imputation de -8 762 € en report à nouveau déficitaire sur la Vie Associative
 - Affectation de 5 890€ en report à nouveau excédentaire sur la Vie Associative
 - > **GESTIONS COMMERCIALES DES ESAT et de l'EA**
 - Affectation de 460 942 € à la réserve d'investissement ESAT et de l'EA
 - Affectation de 72 000€ au financement de mesures d'exploitation (étude globale sur les activités des ESAT)
 - Affectation de 482 100€ en report à nouveau excédentaire (dont 299 400€ destinés à financer la prise en charge des mutuelles des Travailleurs en situation de Handicap à 50% sur 2 ans)
 - Imputation de -182 662 € en report à nouveau déficitaire ESAT et EA
7. Il est demandé à l'Assemblée Générale de se prononcer sur l'affectation des résultats sous **gestion contrôlée de l'association** :
 - Imputation de -885 923 € sur la réserve de compensation des déficits existante
 - Affectation de 859 800€ à la réserve de compensation des déficits
 - Imputation de -871 750€ en report à nouveau déficitaire
 - Affectation de 192 182 € à la réserve de couverture des charges d'amortissement
 - Affectation de 143 637 € au financement de mesures d'exploitation
 - Affectation de 296 071€ à la réduction des charges d'exploitation
8. Il est demandé à l'Assemblée Générale de se prononcer sur le rapport d'orientations de la Présidente.
9. Il est demandé à l'Assemblée Générale d'entériner le vote du CA sur le caractère obligatoire des mutuelles pour les travailleurs en situation de handicap travaillant en ESAT.





Marylin BONNOT
Présidente
APEI A.U.B.E.

APEI A.U.B.E.

Les orientations

L'année dernière lors de l'assemblée Générale le projet associatif de l'APEI AUBE a été validé pour les 5 ans à venir.

Pour RAPPEL : Les orientations stratégiques se traduisaient par :

- **L'autodétermination** pour entendre les attentes des personnes en situation de handicap, leur faire confiance dans leur choix, accompagner chaque personne à être actrice de sa vie.
- L'anticipation des **différentes étapes de vie** pour éviter les ruptures de parcours.
- **La diversification** de nos offres d'accompagnement pour garantir un accompagnement adapté aux attentes et aux besoins tout au long de la vie.
- **La promotion de l'inclusion et la citoyenneté**, mais aujourd'hui force de constater qu'il ne suffit pas d'utiliser à tout moment le mot inclusion ni de prendre quelques décisions pour rendre la société inclusive que nous espérons.

Et pour finir, rendre l'APEI attractive dans un secteur médico-social en pleine mutation et évidemment soutenir les familles et les proches.

Aujourd'hui nous pouvons dresser un premier bilan. Des actions sont mises en place et je m'en réjouis et en profite pour remercier tous les professionnels qui œuvrent au quotidien pour rendre possibles les différents projets.

Pour l'heure ce qui attire toute mon attention, c'est bien entendu le **soutien aux familles**.

J'ai en tête depuis plusieurs mois la notion de répit. C'est quoi et pourquoi ?...

Les parents que nous sommes ont besoin de souffler.

Des familles me font part régulièrement, voire presque au quotidien, de leur détresse, de leur épuisement à faire face à la complexité des situations, des comportements de leur enfant, en souffrance dû à leur handicap.

Même si les financeurs nous ont permis la création de places de répit pour le secteur adulte, il n'existe actuellement aucune structure permettant un accueil en séjour de répit pour enfants sur le territoire de l'Aube.

C'est ainsi que dès 2020, j'avais pensé à un endroit accueillant pour offrir quelques places, dans une maison sur le site de l'APEI à Troyes. L'Association avait investi 100 000 € pour la réalisation de travaux de rénovation, les équipements afin d'accueillir les enfants en toute sécurité.

L'ouverture n'a pu se réaliser dans les délais souhaités. A la demande de l'A.R.S. et du Conseil Départemental, nous travaillons actuellement à un projet interassociatif, en partenariat avec l'ASSAGE, les PEP 10 et l'Institut Chanteloup.

La création d'un Dispositif d'Accueil Temporaire Interassociatif est une réelle volonté des parties prenantes qui s'engagent à réfléchir ensemble et à mutualiser leurs compétences pour répondre au mieux aux besoins de répit des familles aubois.

Tout est mis en œuvre pour une ouverture dans les plus brefs délais, dans un premier temps, sur le site de l'APEI Aube, dans l'attente de la finalisation de travaux d'un pavillon des PEP 10, situé à Montceaux les Vaudes,

“**Depuis plusieurs mois, j'ai en tête la notion de répit**”

permettant ainsi de proposer trois places en milieu urbain et 3 places en milieu rural, par alternance, un week end tous les 15 jours et cinq semaines de vacances scolaires réparties sur l'année.

Il s'agit certes d'une opportunité puisque comme je le précisais précédemment, rien n'existe pour les enfants. Toutefois, nous ne serons en mesure d'offrir que trois places d'hébergement par roulement, en réponse aux besoins et aux attentes des familles du département de l'Aube.

Les besoins sont importants sur l'ensemble du territoire et nous répondons présents pour la réalisation de projets avec tous les acteurs du département, nous ne devons pas perdre pour autant le soutien, l'aide à apporter aux personnes que nous accueillons à l'APEI Aube à leurs familles aux aidants.

Alors, certes l'APEI sait gérer les situations d'urgence pour lesquelles nos professionnels et, je les en remercie, sont très solidaires et trouvent des solutions mais cela ne suffit plus.

Je continuerai ce combat qui me tient à cœur pour faire valoir la nécessité d'avoir de l'aide extérieure. Je suis une maman aussi et je sais combien il est difficile d'accompagner nos enfants en situation de handicap quotidiennement.

Les solutions que nous devons apporter aux personnes que nous accompagnons, à leurs familles et aidants ont un coût mais n'ont surtout pas de prix. Il s'agit d'un combat culturel que nous mènerons car il s'agit de défendre notre vision de la solidarité.

Cela fait 60 ans que l'APEI se bat pour les personnes qu'elle accueille et continuera avec force et énergie à faire entendre la voix des personnes qu'elle représente. Nous continuerons de refuser l'idée d'une société seulement préoccupée par l'argent. Je suis pleine d'espoir grâce à vous parents et professionnels qui travaillons de concert.

Comme j'aime à le dire :

Seul, on va plus vite, ensemble nous irons plus loin.

Oui nous irons plus loin ensemble car il faut se réinventer, innover.

Les actions que nous menons ensemble depuis 60 ans contribuent à changer le regard de la société et permettent aux personnes en situation de handicap d'être considérées comme des personnes à part entière.

Je vous parlais du Répit mais nous ne devons pas oublier non plus **le vieillissement** de nos personnes accompagnées pour lesquelles nous rencontrons les mêmes problématiques pour offrir de nouveaux moyens. Demain il faudra trouver un lieu accueillant bienveillant, des solutions pour bien vieillir et nous nous devons de bien vieillir à l'APEI car aujourd'hui (96 personnes auront plus

de 55 ans dans nos structures à fin 2023 et 141 plus de 50 ans), l'EHPAD n'est pas une réponse satisfaisante à mes yeux ou ne doit pas être une solution unique.

Les vacances pour nos personnes en situation de handicap sont également un sujet phare.

Certes certains feront le choix et pourront toujours partir avec des opérateurs de vacances adaptées mais les tarifs ne cessent d'augmenter. Le contexte national que nous connaissons engendre de plus des accompagnements moins adaptés.

Nos personnes vieillissent et elles aspirent à d'autres envies, à des séjours moins éloignés, plus courts dans la durée, alors ... oui c'est une préoccupation et nous nous devons de réfléchir dès maintenant aux vacances de demain.

Nous abordons des changements importants et nous serons présents et déterminés pour faire entendre les besoins de nos personnes en situation de handicap avec force et militantisme tous ensemble.

Je compte sur vous.

“
**Comme j'aime
à le dire : Seul,
on va plus vite,
ensemble nous
irons plus loin**”



APEI A.U.B.E.

Toujours un beau succès !

Les Mini-Olympiades étaient de retour cette année, à la demande générale, et la mise en place par les équipes de professionnels et de bénévoles fût une réussite.

Tout d'abord, l'ouverture eût lieu le jeudi 1^{er} juin avec le Secteur "Éducatif" sous un soleil radieux. Tous les Établissements de l'APEI A.U.B.E. et Haute-Marne ont participé aux différentes activités proposées. Il y en avait pour tous, chamboule tout, parcours de motricité, sarbacanes, tir à l'arc adapté, balades en tricycle double, jeux en bois.

Les mini-Olympiades 2023

L'APEI A.U.B.E. a organisé des Mini Olympiades, le 1^{er} juin pour les enfants et le 3 juin 2023 pour les adultes sur le terrain multisports du site de l'APEI A.U.B.E. Ces deux journées ont permis aux personnes accompagnées de participer à des activités sportives et ludiques. 200 enfants et 200 adultes ont participé à ces événements. Au programme : Des activités ludiques : chamboule-tout, jeux en bois du domaine de Mante-nay, sarbacane, trottinettes, tir au but, parcours de motricité, vélo, pétanque... / Des activités sportives : tir à l'arc, vélos, tournois de foot, tennis de table, pétanque et baby-foot.

Tous se sont affrontés dans la bonne humeur au travers de ces diverses disciplines. Pour clôturer ces 2 jours, tous les enfants sont repartis avec des médailles. Les adultes quant à eux ont obtenu des médailles et des coupes qui ont été remises aux trois premiers vainqueurs des tournois. Nous remercions les participants, les bénévoles, les professionnels ainsi que les administrateurs présents. ■

Valentine Bourgoïn



Ces activités étaient proposées par les différents établissements participants et nous ne pouvons que remercier les éducateurs (trices) pour leur investissement dans la tenue des stands et l'encadrement des Usagers.

Le samedi 3 juin, le relais fut pris par le secteur "Adultes" et tout au long de la journée, place aux compétitions de football, tennis de table, pétanque et nouveauté pour cette année le babyfoot a fait son entrée. Autant dire que les sportifs mettaient de l'énergie dans les confrontations et, heureusement, les arbitres





étaient présents pour canaliser tout ce petit monde. L'animation au Micro ne manquait pas de souffle, non plus, et nous avons eu droit aux commentaires de Monsieur Xavier BUET, et également de la musique prodiguée par notre DJ Thomas.

La pause "déjeuner" aura permis de souffler et de déguster un panier-repas préparé et offert par le Self La Fontaine. Merci au Self pour leur présence tout au long de ces Olympiades et des rafraîchissements qui étaient proposés aux participants.

Chacun repartait avec une médaille et pour les vainqueurs une coupe était remise par Madame BONNOT, Présidente de l'APEI A.U.B.E. La photo souvenir terminait cette journée et les organisateurs sont déjà en pleine réflexion pour 2024. Sachant que 2024 est une année olympique et de plus sur le territoire français. Des surprises...

A Bientôt et encore Merci à tous les Professionnels et les Bénévoles. ■

Mario MARTINELLI





RÉSIDENCE GEORGES SEURAT

Déjà 30 ans !

Texte écrit avec les résidents et lu devant les invités.

Un, deux, trois nous irons tous à Seurat, Quatre, cinq, six cueillir tous les sourires, Ici, Georges n'est pas le maître du pinceau mais c'est le maître de ces lieux. Bienvenue à Seurat, même Georges notre mascotte le chat est là. En cette journée festive, de jolies fleurs, un potager, tout pour passer une belle soirée.

Où sont passées, nos plus belles années ? Elles s'éloignent lentement.

Où sont passées, nos plus belles années ? À venir.

C'est une vieille maison très chaleureuse où nous mettons tout en œuvre pour une vie harmonieuse. Eh bah tient, et si on parlait de nous, les résidents ?

Et si on parlait de vous, les accompagnants ? A travers nos histoires personnelles et la vie en collectivité, on a su s'entraider. Chacun apporte sa touche de singularité, nos différences sont une richesse ! Une déco vintage mais une équipe dynamique comme de jeunes premiers, nous n'avons jamais fini de nous réinventer !

Où sont passées, nos plus belles années ? Elles s'éloignent lentement. Où sont passées, nos plus belles années ? À venir

Ici, il n'y a pas que des cordons-bleus mais toujours quelqu'un pour cuisiner. Nous ne savions pas que Philippe Etchebest avait autant de concurrents, cela nous permet de voyager. Le tour du monde nous faisons, en dégustant des plats variés. Alors, tous « A vos papilles » !

Où sont passées, nos plus belles années ? Elles s'éloignent lentement. Où sont passées, nos plus belles années ? À venir.

À la résidence Georges Seurat, il y a des nouveaux et d'autres qui s'en vont, c'est un réel tremplin !

Sept, huit, neuf avez-vous un regard neuf ? Dix, onze, douze, c'est un réel plaisir de vous recevoir sur notre pelouse. ■





IME LE VERGER FLEURI

Comme des pilotes !

■ **Sortie au circuit automobile à Château-Thierry pour le groupe "DRAGIBUS" du "Verger Fleuri" le 20 avril 2023.**

Cette journée a été rythmée par une visite au mémorial américain de CHATEAU-THIERRY, d'un pique-nique dans un parc puis l'après-midi s'est poursuivie au circuit.

Les enfants ont, dans un premier temps, participé à des courses sur simulateur de conduite puis ils ont pu prendre des photos à une borne photos. Ensuite, ils ont pu apprendre à dévisser une roue. Ils se sont initiés aux vélos électriques (une ou deux places).

Et enfin, ils ont pu monter dans des voitures sportives qu'ils ont eux-mêmes choisi et fait plusieurs tours de circuit aux vitesses qu'ils souhaitaient. L'association partage par le sport nous a très bien accueilli. Les enfants ont eu des boissons à volonté, des gaufres et ont reçu un tee-shirt.

Nous avons vécu une journée exceptionnelle !

■ L'équipe éducative





Source : L'Est-Eclair

Avec l'APEI Aube, le collectif Rest Ô Ensemble fixe le carnet de route de jeudi. Le départ de deux cars est prévu à 8 h 45 depuis l'IME Gai soleil à Troyes.

Ces chefs aubois invitent 83 enfants à Nigloland

Avec les recettes de son restaurant éphémère mis en place à l'automne dernier, le collectif de chefs aubois Rest Ô Ensemble finance la sortie de 83 enfants à Nigloland ce jeudi.

vu dans la presse

“C'est fabuleux ! Vraiment pour les enfants c'est magique”, s'exclame Marylin Bonnot, la présidente de l'APEI Aube (Association de parents d'enfants inadaptés). 12000€ RÉCOLTÉS. Un enthousiasme à la hauteur de l'événement que s'apprentent à vivre les enfants de l'institut médico-éducatif Gai soleil. Jeudi 15 juin, grâce à la générosité du collectif de chefs aubois Rest Ô Ensemble créé en 2020, 83 enfants sur les 92 que compte l'IME partent avec 40 accompagnateurs profiter d'une journée à Nigloland. “C'est vraiment un geste... remarquable ! Car il faut se rendre compte que la grande majorité de ces enfants n'est jamais allée à Nigloland. C'est souvent compliqué d'organiser une telle sortie pour les familles”,

commente la présidente de l'APEI, Marylin Bonnot.

Le collectif a financé l'événement grâce aux recettes générées par le restaurant éphémère ouvert pendant le salon de la gastronomie en novembre dernier. 12 000€ ont été récoltés qui ont déjà permis d'organiser une soirée de gala au profit des bénévoles de l'École des enfants malades de l'Aube.

“On veut rendre hommage à la générosité des Aubois et de nos partenaires qui nous suivent à chaque fois. Lorsqu'on a parlé de notre action Nigloland, ils nous ont offert les entrées ! Du coup, cela nous a permis de proposer un repas au restaurant. Nous offrons aussi, à chaque enfant, 20€ à dépenser à la boutique souvenirs du parc”, indique l'un des six chefs du collectif, Alexandre Melin.

Il sera, comme ses comparses, à Nigloland pour partager ce moment avec les enfants.

“On est une bande de copains, on a créé ce collectif pendant le confinement parce qu'on

“C'est souvent compliqué d'organiser une telle sortie pour les familles”

s'ennuyait, que l'on voulait continuer à partager nos valeurs et on en sort aussi un peu plus grand. On a fait une soirée burger au foyer de vie de Saint-Lyé et quand on voit le plaisir qu'on a donné on n'a qu'une envie : recommencer. On profite de l'occasion pour faire le trajet à moto, entre copains, et être présents avec les enfants ça participe à l'événement, à les sortir de leur quotidien”, explique le collectif Rest Ô Ensemble. ■

ANNE GENÉVRIER



IME GAI SOLEIL

Joyeux anniversaire

**Le vendredi 2 juin, L'IME Gai Soleil a fêté ses 60 ans !
Il s'agit du plus ancien établissement de l'APEI.**

Parents, enfants, salariés et partenaires étaient donc conviés pour participer à cette fête.

Ce sont au total 200 personnes qui ont foulé la pelouse du Parc de l'IME à cette occasion. Le soleil était de la partie et tout le monde a pu bénéficier de l'ombre procurée par les arbres.

Les enfants ont pu profiter de différentes animations telles qu'un atelier de maquillage, de la sculpture sur ballon, une pêche aux cadeaux et d'autres animations...tout au long de l'après-midi.

Coté spectacle, l'ESAT Arc-en-Ciel a ravi les oreilles attentives avec un show venu tout droit des sixties ! Ce thème était d'ailleurs le fil rouge de cette fête, les bandanas et robe à pois étaient légion au bord de la scène. Le stand de frites a été pris d'assaut et les gâteaux concoctés par les enfants sont partis comme des petits pains !

Afin d'immortaliser ces souvenirs de fête, "La borne à selfies" a fonctionné jusqu'à l'épuisement.

La bonne humeur, la chaleur, l'investissement des professionnels et l'organisation ont fait en sorte que cette journée puisse mettre de larges sourires sur le visage des enfants. ■

L'équipe de Gai Soleil

200 personnes ont foulé la pelouse du Parc de l'IME





Les usagers ainsi que les professionnels peuvent contacter directement le



DAPPH au

03 25 71 57 40

ou au 06 38 60 16 08

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le DAPPH

Dispositif d'Accompagnement à la Parentalité des Personnes en situation de Handicap

UN DISPOSITIF SINGULIER ET EXPÉRIMENTAL

1^{ÈRE} MOUTURE :

Le Dispositif d'Accompagnement à la Parentalité des Personnes en situation de Handicap (DAPPH) a ouvert ses portes en novembre 2022 au 8 place Aristide Maillol à Troyes.

CONTEXTE :

Les politiques publiques portées par le Département de l'Aube au sein de sa direction générale des Solidarités croisent leurs regards autour des enjeux du soutien à la parentalité des personnes en situation de handicap.

Dans une logique de prévention de lutte contre l'épuisement de parents en situation de handicap, de rupture de parcours de vie et de soins de leurs enfants voire d'admission en protection de l'enfance et enfin de placement, la réflexion déjà ancienne dans l'Aube sur ce point s'inscrit pleinement dans les objectifs de la stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance.

Le dispositif DAPPH est adossé au Service d'Accompagnement à la Vie Sociale APF France handicap et co-piloté par la commission de régulation inter SAVS/SAMSAH du département composée de représentants des SAVS/SAMSAH de 4 associations (APEI A.U.B.E. APF Fh, LADAPT, PEP 10) qui partage une expertise transversale des différentes typologies de handicap et une connaissance du territoire.

DESCRIPTION DU DISPOSITIF :

Le DAPPH est à destination des personnes en situation de handicap (homme ou femme) résidant sur le département de l'Aube, avec enfant à naître ou moins 7 ans (petite enfance) qui peuvent solliciter directement le service ou être orientées par des structures médico-sociales telles que la Protection Maternelle et Infantile, la maternité, etc.

Il propose une réponse adaptée et personnalisée, un suivi « à la carte » en fonction du besoin exprimé, en fonction du moment de la demande dans le parcours de la personne,

en posant un regard double, triple... alliant des professionnels de la petite enfance, du handicap et tout autre acteur dans le cadre d'une construction partenariale. L'appui du service permet d'éliminer certains freins sur les doutes à être parents (reconnaissance de leurs compétences). La complémentarité des missions des dispositifs du handicap, de la protection de l'enfance et du sanitaire vise à garantir la sécurité et le bien-être du parent et de l'enfant.

Une handipuériculthèque est à disposition des parents. C'est un lieu d'essai de matériel de puériculture adapté : lits, chaises, systèmes de portages, baignoire, tables à langer, petit matériel.... Les conseils d'un ergothérapeute peuvent être proposés, ainsi que la possibilité d'emprunter gratuitement du matériel (parfois très onéreux).

Les principales missions s'organisent autour de :

Accompagner pour :

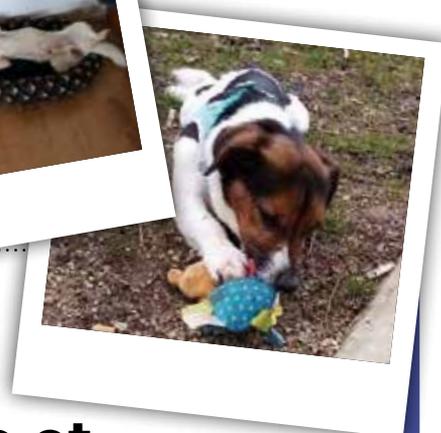
- Rassurer le parent ou futur parent dans son parcours de parentalité,
- Conseiller des adaptations des lieux de vie, du matériel...
- Apporter un regard médical si besoin (pathologie à l'origine du handicap et grossesse),
- Apporter des réponses en matière de droit spécifique au handicap,
- Soutenir au quotidien, les parents dans le logement familial, en vue de préparer un éventuel plan de compensation,

Coordonner les parcours en permettant le lien entre les différents acteurs de l'accompagnement des parents et de l'enfant.

Être ressource pour les professionnels libéraux ou institutionnels sur la connaissance du handicap.

Faciliter l'accès à du matériel de puériculture adapté.

Nous avons le plaisir d'accueillir la petite Camélia (prénom modifié). A ce jour, 3 familles sont accompagnées par le DAPPH et 2 autres sont en cours d'admission. Les enfants sont âgés de 0 à 7 ans. ■



SAVS

Philippe et son ami "Loulou"

Depuis plusieurs mois, Philippe L. est un jeune retraité heureux.

Il attendait ce moment avec impatience car il souhaitait depuis longtemps avoir un chien, mais étant absent toute la journée pour le travail, il ne pouvait pas s'en occuper. Avoir un chien, c'est une responsabilité, un engagement "Je savais quel type de chien je souhaitais adopter", pas trop jeune, je n'étais pas sûr de savoir-faire son éducation, pas trop gros, mon appartement est petit...

Tout ce temps libre, il souhaite le partager. "Certaines journées sont longues depuis ma retraite et il m'arrive parfois de me sentir seul dans mon appartement". Après plusieurs mois de recherche, malgré l'attente, une petite boule de poils de 8 kilos est

arrivée et a conquis les cœurs en un instant. C'est alors qu'une petite bouille au regard dévastateur est arrivée et a ensoleillé le quotidien de Philippe.

“ Je me sens mieux, je fais 3 à 4 balades par jour et Loulou est maintenant toujours à mes côtés ”

Grâce à l'association Gratouille refuge et plus particulièrement Stéphanie, deux êtres qui ne demandaient qu'à se rencontrer ont ainsi pu se trouver et décider de passer les prochaines années ensemble.

Aujourd'hui, les 2 compères se sont apprivoisés et coulent des jours heureux. Depuis son arrivée, "je me sens mieux, je fais 3 à 4 balades par jour et Loulou est maintenant toujours à mes côtés". ■

L'équipe du SAVS



Source : L'Est-Eclair

Huit enfants accueillis à l'école à la rentrée

Des enfants de l'institut médico-éducatif (IME) vont intégrer l'unité d'enseignement externalisée créée à la rentrée à l'école du village. Lundi, ils passaient un moment en immersion dans leurs futures classes.

Un peu intimidés ou très enthousiastes, Emma, Ethan, Léa, Marley et Sara ont découvert lundi matin leur nouvelle école. En effet, avec Krystal, Maëlys et Mya, ces enfants suivis par l'IME (institut médico-éducatif) Le Verger-Fleuri de Maizières-la-Grande-Paroisse intégreront l'école communale à la rentrée prochaine. Ces huit enfants âgés de 7 à 10 ans seront ainsi les premiers de la nouvelle unité d'enseignement externalisée. Ce lundi, cinq

d'entre eux étaient présents pour l'immersion dans leur futur établissement. Ils avaient pour guide la directrice Sophie Houdot, bien sûr, mais aussi des écoliers, futurs camarades des nouveaux élèves.

Un enseignant et un éducateur spécialisés à l'école pour ce "dispositif innovant".

Ensemble, ils ont donc fait un rapide tour des locaux comprenant la maternelle et l'élémentaire, une bibliothèque mais aussi un jardin. À cet endroit, ils ont appris qu'ils auraient aussi leur bac à plantations et enfants des deux établissements ont partagé un joli moment de complicité quand un curieux a décidé d'ouvrir le composteur pédagogique. L'expérience olfactive engendrée par ce geste en a alors, en effet, fait rire plus d'un. Puis, les futurs écoliers ont fait plus ample connaissance avec leurs futurs camarades en allant dans les classes où ils auront des temps d'inclusion : en moyenne et grande section avec M^{me} Fargnier, en CP-CE1 avec M. Métry ou en CM1-CM2 avec M^{me} Houdot.

IMPLANTATION SUR SITE REND CES INCLUSIONS BEAUCOUP PLUS FLEXIBLES Car, en effet, grâce à la convention entre l'Association de parents d'enfants inadaptés (APEI) de l'Aube qui gère l'IME, l'Éducation nationale et la commune, deux salles de classe seront dédiées à cette unité d'enseignement externalisée. Un enseignant spécialisé sera mis à disposition de l'unité et une éducatrice spécialisée du Verger-Fleuri, Amélie Torta, s'y consacrera également (et sera remplacée en cas de besoin par Aurore Vittaz). Le temps



scolaire des enfants de l'IME sera donc passé à l'école dans leurs espaces dédiés (le parcours de soins sera normalement assuré) et des temps d'inclusion dans les classes ordinaires seront décidés et mis en place par le professeur en fonction des profils des enfants et de manière complètement personnalisée et adaptée. "Et pour le moment, le déjeuner sera pris au Verger-Fleuri", complète Catherine Belanger, coordinatrice de l'unité. Jointe par téléphone, Marie-Anne Thiéry, inspectrice de l'Éducation nationale du secteur, précise que *"ce n'est pas la première unité d'enseignement externalisée dans le département mais c'est la première organisée avec le partenariat d'un IME."* Cette création d'unité se veut pérenne : *"Ce partenariat est porté par l'inspectrice d'académie dans le cadre de mesures de carte scolaire en faveur de l'école inclusive"*

Quant aux temps d'inclusion dans les classes : *"C'est au service de la fluidité des parcours puisque l'implantation sur site rend ces inclusions beaucoup plus flexibles. Comme il s'agit d'une création, la démarche d'inclusion sur l'ensemble des temps scolaires et périscolaires va s'organiser de façon progressive."*

Mardi soir, les parents des enfants de l'IME avaient aussi rendez-vous à l'école pour rencontrer les équipes des deux établissements. *"C'est un dispositif innovant"*, a commenté Laurence Millard, directrice de l'IME, en mettant en avant *"le bien-être des enfants"* et l'absence d'inquiétude des équipes sur ce point. Et de demander la participation des parents pour *"réajuster"* le dispositif si besoin.

"Qu'il retourne à l'école, c'est ce que l'on souhaitait pour lui pour qu'il évolue dans la vie. Je fais confiance à l'IME. Cela s'est très bien passé jusqu'à maintenant", témoignait Tristan, le père de Marley, en marge de la réunion. Cette rencontre a montré des parents qui, même s'ils ont forcément quelques appréhensions, adhèrent au dispositif. Rendez-vous donc en septembre. ■ SANDRA ROGER



LES PARPAILLOLS

Une belle rencontre !

C'est parti pour une aventure unique en compagnie des huskys de l'organisme "évasion polaire".

Les jeunes du Lieu de vie 3 des Parpaillois ont eu la chance de passer une journée à l'aéro-club de Celles-sur-Ource pour profiter d'une session de kart à chiens. Au programme de cette activité basée sur la médiation animale ; moments de partage et sensations fortes, le tout en pleine nature et au grand air. Les jeunes arrivent toujours à nous surprendre. Merci aux familles et aux professionnels des Parpaillois qui ont accompagné les enfants durant cette magnifique expérience.

Un grand merci également aux mushers d'évasion polaire pour la qualité de la prestation et à la MAS "le village" pour le prêt de véhicule. ■

L'équipe LVE3.



APEI A.U.B.E.

Hommage

Philippe BELTRAMELLI

Philippe, Fifi, tes filouteries vont nous manquer !

Nous n'allons plus entendre tes petites phrases qui appelaient au dialogue, 1., 3..., 6 !
Tes "Bonjour !" "T'es du matin ?" "T'as chocolat ?"

Tes petits et les grands "Bim ! Bam ! Ouille !" qui ponctuait ta journée !

Tu es arrivé à la MAS "Le Village" à son ouverture. Que de chemin parcouru depuis ce 1^{er} octobre 1992 !

Tu es arrivé, complètement perdu, dans un lieu tout nouveau, avec des personnes inconnues, Toi qui ne voyais rien, qui ne comprenais rien de ce qui se passait autour de toi, complètement embué, enfermé, recroquevillé dans ta coquille médicamenteuse aux effets secondaires terribles.

Et puis, grâce aux progrès pharmaceutiques, tu as connu la grande métamorphose : Tu t'es ouvert au monde et nous avons découvert, petit à petit, un monsieur plein d'humour, coquin-taquin, toujours prêt à jouer de ses petites plaisanteries, le sourire en coin.

Quand tu marchais encore, qui n'a pas connu, au moment de sortir de table, la petite ruade du talon droit pour faire valser la chaise dans le décor. Qui n'a pas connu, le soir venu, au moment de se mettre en pyjama, le lancer de chausson pour tester notre rapidité à le récupérer avant le mouvement du pied pour le propulser. Tes petits jeux étaient toujours suivis d'un grand éclat de rire et d'un radieux sourire.

Fut un temps où ton jeu favori était le lancer de LEGO. Tu aimais nous entendre courir pour les récupérer avant qu'ils ne tombent. Tu savais adapter des stratégies pour nous faire courir et parvenir quand même à faire



tomber le LEGO. Le bruit du LEGO touchant le sol déclenchait alors un torrent de rire, pétillant de malice.

Tu aimais écouter tout ce qui se passait autour de toi. Il était facile de discuter avec toi, même en étant à l'autre bout de la pièce, même avec plein de monde entre toi et ton interlocuteur. Ton ouïe fine, ton attention aiguisée, ont permis que tu ne sois jamais isolé même quand est venu le moment où tu n'as plus quitté ton lit, après une désescalade de ton état de santé.

Malgré toutes tes misères, et mon dieu ce qu'elles ont été terribles, tu nous as surpris, tu nous as épaté, tu nous as montré tes capacités à te battre pour mordre la vie à pleines dents, à être si heureux de nous entendre, de nous retrouver à chaque retour de l'hôpital, nous qui étions devenus(es) ta famille. Même, là-bas à l'hôpital, tu as su marquer les soignants par tes taquineries.

Philippe, Fifi, tes filouteries vont vraiment beaucoup nous manquer.

Tes misères sont enfin terminées, et si quelque part, il existe un monde meilleur, tu mérites largement d'y perpétuer tes filouteries. ■

L'équipe Boisselier
La MAS Le Village



Elan de solidarité autour du projet de David, qui réalise un court-métrage sur le Trésor de Lavau

vu dans la presse



Source : L'Est Eclair

David Ricco est passionné d'histoire et d'archéologie, et de Stéphane Bern. A 48 ans, cet Audois porteur de trisomie est en train de concrétiser un rêve : réaliser un court-métrage sur le trésor de Lavau, avec le soutien du célèbre animateur de télévision. Le story-board est complet, les textes sont écrits et le tournage, assuré par la Ligue de l'enseignement, a déjà commencé au musée Saint-Loup, à Troyes.

Pour en arriver là, David et ses assistantes, Michèle Ricco, sa mère, et Michèle Bertaux, ont fait de nombreuses démarches et obtenu des soutiens multiples de personnes émues par le projet. Stéphane Bern a accepté de parrainer le projet et de prêter sa voix au court-métrage. Il a déjà fait parvenir à David ses enregistrements.

LE MUSÉE SAINT-LOUP GRAND OUVERT

Les archéologues de l'Inrap - dont Bastien Dubuis - qui ont découvert ce trésor en 2015, ont rencontré David et accepté de valider son travail, étape par étape, et de lui fournir des photos et vidéos. Éric Blanchegorge, conservateur des musées de Troyes, a accepté d'ouvrir les portes du musée Saint-Loup pour le tournage, "autant qu'il en aura besoin". Nicolas Dohrmann, directeur des Archives départementales, lui a offert un beau livre sur le trésor de Lavau et lui prêtera une réplique du chaudron découvert lors des fouilles, pour la soirée privée de diffusion du court-métrage, organisée à l'automne.

Ce passionné a également le soutien de la mairie de Lavau. C'est d'ailleurs par là que tout a commencé. "J'avais aidé les couturières de Lavau dans la réalisation de masques lors du premier confinement", se rappelle David. Pour le remercier, le maire, Jacques Gachowski, lui remet alors la médaille d'honneur. Ils discutent et David lui confie sa passion pour l'Histoire. Le maire lui offre, quelques jours plus tard, un book au sujet du trésor de Lavau. L'idée germe dans l'esprit de David.

LE FILM DIFFUSÉ DANS LES ÉCOLES ?

Depuis, il s'est constitué un dossier, a tapé à toutes les

Le Troyen David Ricco a reçu de nombreux soutiens pour la réalisation de son court-métrage sur le trésor de Lavau.

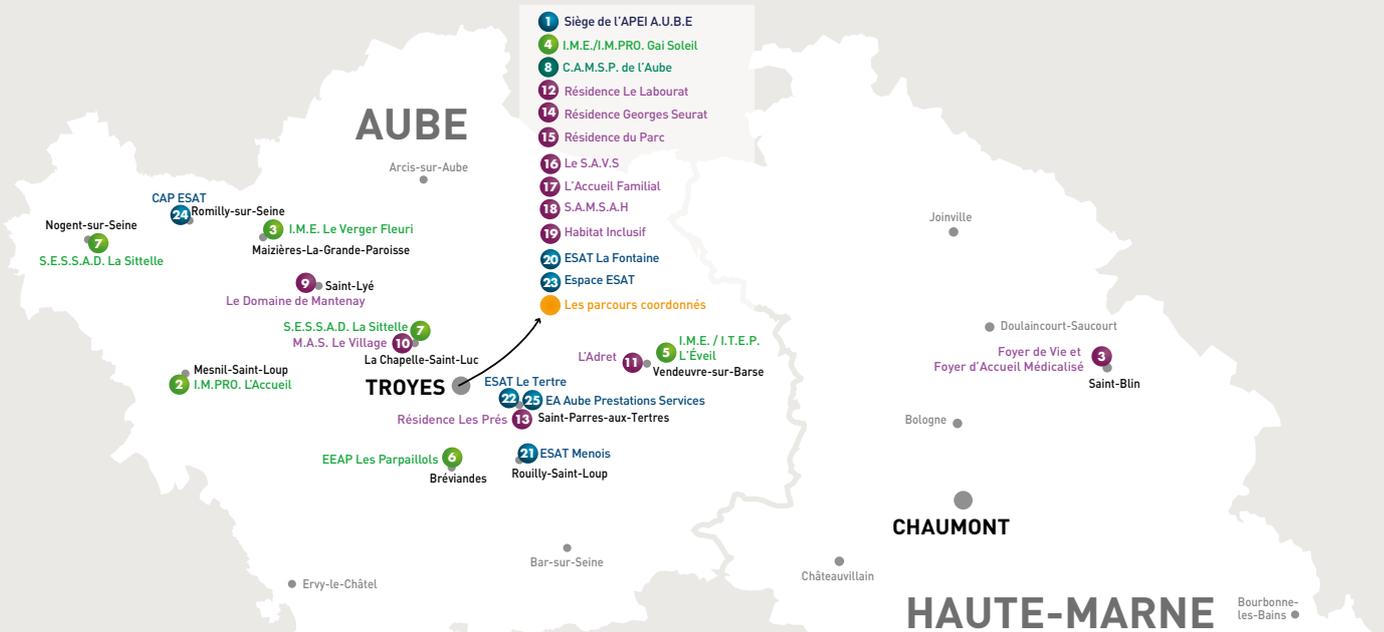
portes pour obtenir des aides. Il est soutenu par l'association À corps joie (pour la partie administrative et financière), une société d'images en 3D, et même d'un magasin de meubles qui a prêté à David le fauteuil de son choix pour le tournage. "Le directeur a été très gentil, il m'a dit : "prenez celui que vous voulez, vous le ramènerez quand vous n'en aurez plus besoin", raconte David. "On a eu des retours d'une bienveillance reconfortante, souligne Michèle Ricco.

Des personnes que nous ne connaissons pas ont même fait des dons pour aider à financer le projet. Le conseil départemental prête un champ pour une partie du tournage qui doit évoquer les fouilles, et va même creuser le terrain gracieusement pour les besoins du film." David voit vers l'avenir, et souhaite que son film puisse être diffusé dans les établissements scolaires, les associations culturelles, au festival Première marche, au musée Saint-Loup lorsque le trésor, actuellement à l'étude dans un laboratoire du Louvre, sera de retour à Troyes. "David est un ambassadeur, sourit Michèle Ricco avec fierté. Il montre que les difficultés, le handicap, n'empêchent pas nécessairement les belles réussites." ■

MÉLANIE LESOIF

APPEL AUX DONS

Pour boucler complètement le budget, David a encore besoin de quelques aides financières. Pour tout don, faire un chèque à l'ordre de l'association À corps joie, et l'envoyer à David Ricco, 22 Le Verger des Noëls, 10 000 Troyes.



1 APEI A.U.B.E Siège social
29 bis, av. des Martyrs de la Résistance
10000 Troyes
Tél. **03 25 70 44 00**
www.apei-aube.com

AUBE

LES ENFANTS

- 2 I.M.PRO L'Accueil**
8, rue des Fossés
10190 Mesnil-Saint-Loup
Tél. **03 25 40 42 64**
accueil@apei-aube.com
- 3 I.M.E Le Verger Fleuri**
21, rue A. Flaubert
10510 Maizières-La-Grande-Paroisse
Tél. **03 25 24 72 26**
vergerfleuri@apei-aube.com
- 4 I.M.E / I.M.PRO Gai Soleil**
25, av. des Martyrs de la Résistance
10000 Troyes
Tél. **03 25 70 44 55**
gaisoleil@apei-aube.com
- 5 I.M.E / I.T.E.P L'Éveil**
40, Grande Rue
10140 Vendevre-sur-Barse
Tél. **03 25 41 30 42**
eveil@apei-aube.com
S.E.S.S.A.D de l'Éveil
6 rue Promenade du Parc
Tél. **03 25 70 49 89**
- 6 E.E.A.P Les Parpaillots**
9, rue de Hautefeuille
10450 Bréviandes
Tél. **03 25 71 53 30**
parpaillots@apei-aube.com
- 7 S.E.S.S.A.D La Sittelle**
18 bis, rue René-Mouchotte
10600 La-Chapelle-Saint-Luc
Tél. **03 25 76 00 37**
sessad@apei-aube.com
- 8 C.A.M.S.P de l'Aube**
28, rue Coulommière
10000 Troyes
Tél. **03 25 76 16 16**
camsp@apei-aube.com

LES ADULTES

- 9 Foyer de vie et foyer d'accueil médicalisé le Domaine de Mantenay**
1, rue de la Libération
10180 Saint-Lyé
Tél. **03 25 76 60 57**
mantenay@apei-aube.com
- 10 M.A.S Le Village**
36, rue Raymond-Chasseigne
10600 La-Chapelle-Saint-Luc
Tél. **03 25 76 93 33**
masvillage@apei-aube.com
- 11 Foyer d'accueil médicalisé L'Adret**
30, rue Annie et Pierre Micaut
10140 Vendevre-sur-Barse
Tél. **03 25 43 87 90**
adret@apei-aube.com
- 12 Résidence Le Labourat**
29, av. des Martyrs de la Résistance
10000 Troyes
Tél. **03 25 70 44 30**
labourat@apei-aube.com
- 13 Résidence Les Prés**
1, rue des Prairies
10410 Saint-Parres-Aux-Tertres
Tél. **03 25 80 24 30**
lespres@apei-aube.com
- 14 Résidence Georges Seurat**
20-22-24, rue Georges Seurat
10000 Troyes
Tél. **03 25 49 56 29**
seurat@apei-aube.com
- 15 Résidence du Parc**
Rue Pierre Gerdy 10000 Troyes
Tél. **03 25 70 44 30**
leparc@apei-aube.com
- 16 Le S.A.V.S**
27 bis, av. des Martyrs de la Résistance
10000 Troyes
Tél. **03 25 76 87 33**
sav@apei-aube.com
- 17 L'Accueil Familial**
27 bis, av. des Martyrs de la Résistance
10000 Troyes
Tél. **03 25 80 92 16**
accueilsfamilial@apei-aube.com
- 18 S.A.M.S.A.H**
27 bis, av. des Martyrs de la résistance
10000 Troyes
Tél. **03 25 76 87 33**
samsah@apei-aube.com
- 19 Habitat Inclusif**
27 bis, av. des Martyrs de la Résistance
10000 Troyes
Tél. **03 25 76 87 33**
habitat-inclusif@apei-aube.com
- 20 ESAT La Fontaine**
Rue Pierre-Gerdy
10000 Troyes
Tél. **03 25 70 44 50**
esat-lafontaine@apei-aube.com
- 21 ESAT Menois**
1, Route de Baires,
10800 Rouilly-Saint-Loup
Tél. **03 25 76 27 00**
esat-menois@apei-aube.com
- 22 ESAT Le Tertre**
4, rue des Mésanges
10410 Saint-Parres-Aux-Tertres
Tél. **03 25 72 55 70**
esat-letertre@apei-aube.com
- 23 Espace ESAT**
27, av. des Martyrs de la Résistance
10000 Troyes
Tél. **03 25 70 44 44**
espace-esat@apei-aube.com
- 24 CAP ESAT**
Parc d'Activité AEROMIA
7, rue André Maitaux
10100 Romilly-sur-Seine
Tél. **03 25 23 49 16**
cap-esat@apei-aube.com
- 25 EA Aube Prestations Services**
4, rue des Mésanges
10410 Saint-Parres-Aux-Tertres
Tél. **03 25 72 55 30**
aps@apei-aube.com

CHAUMONT

HAUTE-MARNE

- 4 Etablissement d'Accueil Médicalisé de Langres**
- 1 Annexe Associative**
- 2 Foyer de vie Suzanne Sarazin**

HAUTE-MARNE

- 1 Annexe Associative**
26, rue des Chenevières
52500 Bize
Tél. **03 25 84 80 48**

LES ADULTES

- 2 Foyer de vie Suzanne Sarazin**
19, rue des Chenevières
52500 Bize
Tél. **03 25 84 80 48**
foyersarazin@apei-aube.com
- 3 Foyer de Vie et Foyer d'Accueil Médicalisé de Saint-Blin**
33, rue Humberville
52700 Saint-Blin
Tél. **03 25 02 13 70**
foyerstblin@apei-aube.com
- 4 Etablissement d'Accueil Médicalisé de Langres**
202 Les Mimosa,
52 200 Langres
Tél. **03 25 02 13 70**
foyerstblin@apei-aube.com

LES PARCOURS COORDONNÉS

- 1 SASHA**
29ter Avenue des Martyrs de la Résistance,
10 000 Troyes
Tél. **07 60 48 61 47**
07 58 78 66 37
07 85 16 21 21
sasha@apei-aube.com
- 2 PCPE**
29ter Avenue des Martyrs de la Résistance,
10 000 Troyes
Tél. **07 58 78 66 37**
07 85 16 21 21
pcpe@apei-aube.com
- 3 PCO**
29ter Avenue des Martyrs de la Résistance,
10 000 Troyes
Tél. **06 59 33 61 06**
pco@apei-aube.com

le lien

N'HÉSITÉZ PAS À NOUS CONTACTER



APEI A.U.B.E. - 29 bis, av. des Martyrs de la Résistance 10000 TROYES
Tél. **03 25 70 44 00** - www.apei-aube.com

